

L'Observatoire Africain pour les migrations se fait attendre

12.12.2019 | Un an après la signature du Pacte mondial des migrations de Marrakech, l'Observatoire africain des migrations n'a toujours pas vu le jour. L'organisme, dont la création avait été actée en marge de la conférence de Marrakech sur la migration en 2018, devrait être lancé bientôt, a annoncé en novembre dernier le Comité technique spécialisé de l'UA sur la migration, les réfugiés et les personnes déplacées à Addis Abéba, sans donner de date précise. Cet instrument devrait permettre aux pays africains de mettre en œuvre les dispositions du Pacte mondial sur les migrations adopté il y a un an.

En pleine conférence intergouvernementale des Nations unies pour l'adoption du Pacte pour des migrations sûres, ordonnées irrégulières en 2018, les pays du sud avaient décidé de mettre en place un dispositif leur permettant de mieux gérer la migration des Africains. La création de cet observatoire avait ainsi été actée par Moussa Faki Mahamat, président de la commission de l'Union africaine (UA) de l'époque et Nasser Bourita, ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale en marge de la conférence. L'enjeu de ce nouvel observatoire étant de disposer de statistiques fiables en Afrique, en application au 1er objectif du Pacte qui invite les Etats à «collecter et utiliser des données précises et ventilées qui serviront à l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits».

Avec cet accord, l'ensemble des pays africains choisissaient Rabat comme siège de cet organisme. Si un an après l'adoption du Pacte, l'observatoire n'a pas toujours vu le jour, un pas a été franchi en février 2019 avec l'adoption par le Conseil de

gouvernement et le conseil des ministres du projet de loi 1-19 relatif à cette institution. Sur la base de cette loi, l'observatoire devrait «bénéficier des mêmes avantages accordés aux organisations internationales opérant au Maroc, en attendant que les parties concernées ne se mettent d'accord sur les spécificités techniques du bâtiment dans des délais raisonnables».

En novembre dernier, le Comité technique spécialisé de l'UA sur la migration, les réfugiés et les personnes déplacées a annoncé à Addis Abéba que l'observatoire serait bientôt lancé, mais n'a pas annoncé de date précise. Il faut dire que cet instrument est indispensable et incontournable pour la gouvernance et la gestion de la migration sur le continent, puisqu'à l'heure actuelle, les données relatives aux déplacements des Africains dans leur continent et vers l'étranger font énormément défaut. Ce qui empêche aux différents pays l'adoption de politiques permettant de comprendre le phénomène migratoire, anticiper les flux migratoires et proposer des actions et solutions adéquates.

En effet, la création de l'observatoire africain des migrations qui se veut le début de l'application du Pacte mondial de la migration en Afrique, est une concrétisation de l'une des propositions de Sa Majesté le roi Mohammed VI. En tant que leader de l'Union africaine (UA) sur la question de la migration, le souverain avait proposé en janvier 2018 aux instances de l'UA, l'Agenda africain pour la migration qui comprenait deux propositions majeures, dont la création de l'Observatoire africain pour la migration et le poste d'envoyé spécial de l'Union Africaine chargé de la migration pour coordonner les politiques africaines dans ce domaine. Un an après l'adoption du Pacte de Marrakech, la mise en application des objectifs de cet accord international en

Afrique n'est toujours pas effective, puisqu'elle dépend fortement de l'Observatoire africain des migrations qui n'a encore pas vu le jour.

Source

: <http://albayane.press.ma/lobservatoire-africain-pour-les-migrations-se-fait-attendre.html>